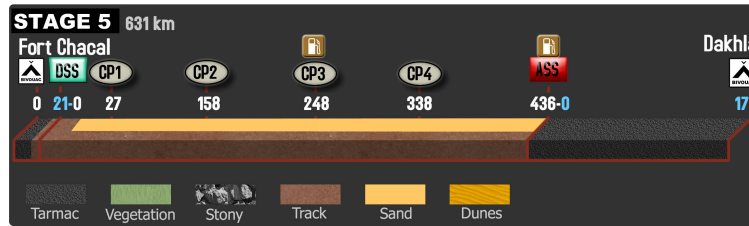


Africa Eco Race 2018 : samedi 6 janvier

Bertrand Besse répare avant décision lundi 8 janvier



Africa Eco Race 2018 : samedi 6 janvier

Etape 5 : FORT CHACAL / DAKHLA : 631 km

Liaison : Fort Chacal / Laayoune : 21 km

Spéciale : Laayoune / Bir Anzarane : 436 km

Liaison : Bir Anzarane / Dakhla : 174 km

Etape 100% nouvelle de Bir Anzarane, par tapis roulant du phosphate de Laayoune. Spéciale très rapide, rarement rocailleuse mais compliquée au niveau navigation. Après le CP essence ce sont des retrouvailles avec les pistes balisées de l'ancien rallye mythique. On va plus loin vers le sud vers **Dakhla**. C'est éprouvant pour machines et pilotes mais un régal en pilotage. C'est la conclusion en beauté des terres marocaines avant la Mauritanie, après le dimanche de repos.

Cette 5eme étape en moto, voit revenir Pal Anders Ullevalseter, pour le plaisir, alors que Paolo Ceci reste toujours en tête au général.

Une remise de pénalités a été accordée par les organisateurs à Bertrand Besse, le numéro 180, pour sa sportivité et sa solidarité lors de l'accident de la motarde. Il n'a pas roulé, en CLASSIC, donc sur cette 5eme étape mais n'a pas abandonné, tentant de réparer correctement son moteur cassé avant de prendre une décision pour lundi 8 janvier, étant rappelons-le le seul concurrent de sa catégorie.

Dimanche 7 janvier 2018 : repos

Bivouac à Dakhla, en bordure de l'océan atlantique, avec normalement un temps clémente, permettant la remise en état des mécaniques et la remise en forme des pilotes.

Photos fournies par Bertrand Besse et son entourage supporters et captures d'écran pour résultats et informations.



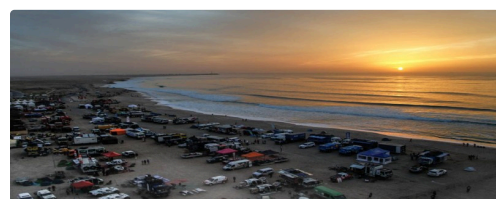
du bon temps après les épreuves



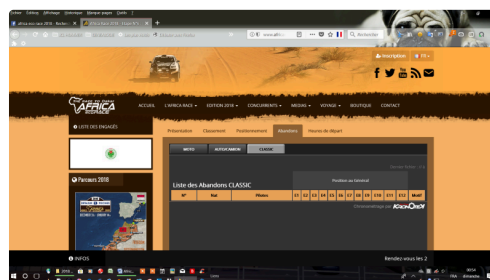
l'étape 6



le copain de Bertrand Besse pendant qu'il fait de la mécanique



le repos du dimanche à Dakhla en bordure de l'Atlantique



liste abandon en CLASSIC, vierge, donc Bertrand Besse toujours en course



René Metge et J-Louis Schlessler, les organisateurs annoncent diminution de pénalités, pour notamment, Bertrand Besse en raison de sa sportivité et sa solidarité, lors de l'accident de la motarde

